



Paris, le 20 mars 2026

Prat. N. 7672/26

Monsieur le Cardinal,

Par lettre du 3 courant, vous avez sollicité un message de Sa Sainteté le Pape Léon XIV à l'occasion de la prochaine assemblée plénière de printemps de la Conférence des Évêques de France, qui se réunira à Lourdes du 23 au 27 mars 2026.

J'ai le plaisir de vous transmettre, ci-joint, le message que le Cardinal Pietro Parolin, Secrétaire d'État, vous adresse au nom du Saint-Père.

Veuillez agréer, Monsieur le Cardinal, l'assurance de mes respectueuses salutations.



Nonce Apostolique

P.J.: 1

Son Eminence
Monsieur le Cardinal Jean-Marc AVELINE
Archevêque de Marseille
Président de la Conférence des Evêques de France
58 avenue de Breteuil
75007 PARIS



« À la Conférence des Évêques de France

LOURDES

Chers frères, Sa Sainteté le Pape Léon XIV me charge de vous transmettre ses vœux les meilleurs pour le bon et fructueux déroulement des travaux de votre Assemblée plénière. Il vous assure de sa prière fraternelle. Il souhaite que ce moment soit une occasion renouvelée de resserrer les liens de charité fraternelle entre vous, dans la recherche commune de la Volonté de Dieu pour l'Église qui est en France.

Le Saint-Père a pris connaissance des sujets que vous avez l'intention de traiter et plusieurs ont suscité son intérêt. En particulier vous allez aborder, en réponse à la Lettre Apostolique *Dessiner de nouvelles cartes d'espérance*, le thème de l'éducation, un thème qui avait particulièrement retenu l'attention du Pape François en raison de son importance capitale tant pour l'avenir du monde que pour l'annonce de l'Évangile. Vos travaux se déroulent dans le contexte d'une hostilité croissante envers les établissements catholiques avec la remise en cause de leur caractère propre. Dans le respect des convictions de chacun et avec toujours le souci d'accueillir largement, le Pape vous encourage à défendre avec détermination la dimension chrétienne de l'enseignement catholique qui, sans références à Jésus-Christ, perdrait sa raison d'être.

Un point de votre réflexion portera sur la poursuite de la lutte contre les abus sur mineurs, et du processus de réparations, que vous avez entrepris avec détermination. Il convient, en effet, de persévérer à long terme dans les actions de prévention engagées et de continuer à manifester l'attention de l'Église aux victimes et la miséricorde de Dieu envers tous. Il est bon que les prêtres coupables d'abus ne soient pas exclus de cette miséricorde et fassent l'objet de vos réflexions pastorales. Par ailleurs, après plusieurs années de crises douloureuses, l'heure est venue de se tourner résolument vers l'avenir et d'adresser aux prêtres de France, durement éprouvés, un message d'encouragement et de confiance.

Vous *avez* enfin, chers frères, l'intention de traiter du délicat thème de la Liturgie, auquel le Saint-Père est particulièrement attentif, dans le contexte de la croissance des communautés liées au *Vetus Ordo*. Il est préoccupant que continue de s'ouvrir dans l'Église une douloureuse blessure concernant la célébration de la Messe, le sacrement même de l'unité. Pour la guérir, un regard nouveau de chacun porté sur l'autre, dans une plus grande compréhension de sa sensibilité, est certainement nécessaire; un regard pouvant permettre à des frères riches de leur diversité de s'accueillir mutuellement, dans la charité et l'unité de la foi. Veuille l'Esprit Saint *vous* suggérer des solutions concrètes permettant d'inclure généreusement les personnes sincèrement attachées au *Vetus Ordo*, dans le respect des orientations voulues par le Concile Vatican II en matière de Liturgie.

Chers frères, le Souverain Pontife *vous* assure de son attachement et de l'intérêt qu'il porte à la Fille aînée de l'Église. Il prie pour tous les catholiques de France, pour son clergé, afin qu'ils persévèrent dans la foi et la courageuse annonce de l'Évangile, en des temps certes difficiles mais où les signes d'espérance et de présence de Dieu dans les cœurs ne manquent pas. Vous renouvelant ses encouragements, et *vous* confiant à l'intercession de Notre Dame de l'Assomption et de tous les Saints de France, le Saint-Père *vous* donne bien volontiers la Bénédiction apostolique.

Cardinal Pietro Parolin
Secrétaire d'État de Sa Sainteté.»

Du Vatican, le 18 mars 2026